

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12361 / 100916
Sochinaz, société chimique de Vionnaz SA, 1895 Vionnaz
ligne de production «Installation n° 1»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
16.10.2008–31.10.2011 (Renouvellement)
- 08-12362 / 100344
Valdar SA, 1341 L'Orient
atelier Usinage Avec Copeaux (Ebauches)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H, 5 F
01.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement)
- 08-12379 / 100587
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
département prépresse et impression
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
50 H
28.08.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12363 / 100254
CIE centre d'impression Edipresse SA, 1030 Bussigny-Lausanne
fabrication des plaques, impression et expédition des quotidiens du Groupe Edipresse
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
142 H, 17 F
01.07.2008–30.06.2011 (Renouvellement)
- 08-12364 / 100254
CIE centre d'impression Edipresse SA, 1030 Bussigny-Lausanne
Transports Lausanne: Livraison de produits de presses dans les points de vente en Suisse
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
72 H
01.07.2008–31.08.2011 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

- 08-12365 / 100254
CIE centre d'impression Edipresse SA, 1030 Bussigny-Lausanne
Transports Genève: Livraison de produits de presses dans les points de vente
en Suisse Romande
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
23 H
01.07.2008–30.08.2011 (Renouvellement)
- 08-12391 / 100677
Tusa SA, 1800 Vevey
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
31 H, 45 F
24.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-12346 / 111374
Alterego Networks Sàrl, 1007 Lausanne
Help Desk de jeux Online
besoins spéciaux de consommation
4 H, 4 F
01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-12360 / 101303
Adax SA, 2022 Bevaix
décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
23.01.2008–31.10.2011 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-12359 / 101416
Firmenich SA, 1242 Satigny
Usine Arômes
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
225 H, 12 F
28.05.2006–31.05.2009 (Modification)
- 08-12380 / 109263
Ferring International Center SA, 1162 St-Prex
unité de production pharmaceutique et équipe de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
40 H, 28 F
01.01.2007–31.12.2009 (Modification)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(art. 28 LTr)**

- 08-12373 / 111378
EL-AL ISRAEL AIRLINES LDT,
Accueil au sol des passagers Israéliens
besoins spéciaux de consommation
11 H
01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12185 / 111337
Consortium Tunnel Sous le Mont, 2710 Tavannes
Avancement du Tunnel Sous le Mont
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
10 H
30.06.2008–30.06.2011 (Nouveau permis)
- 08-12190 / 111337
Consortium Tunnel Sous le Mont, 2710 Tavannes
exécution de micropieux
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
3 H
18.08.2008–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12193 / 111290
SDEM-Entreprises-ALSTOM Hydro, 1997 Haute-Nendaz
montage et soudage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
30.06.2008–31.12.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-12192 / 111290
SDEM-Entreprises-ALSTOM Hydro, 1997 Haute-Nendaz
montage et soudage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
30.06.2008–31.12.2009 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

22 juillet 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail